

Cadre réglementaire de l'activité
Coefficient 2 - Durée 45 minutes

Quelle est la différence entre la responsabilité civile et pénale, donnez un exemple en plongée 3 pts

Responsabilité pénale : infraction à un texte de loi, non assurable (1 pt): descendre des N1 au delà de 20 m

Responsabilité civile : dommage à autrui, assurable (1 pt): casser involontairement le masque d'un coéquipier

Dans le cadre d'une plongée d'exploration, en tant que GP N4 dans quel cas pouvez vous adapter les consignes du DP ? 2 pts

Le GP N4 est responsable de sa palanquée sous l'eau. Il peut / doit limiter les paramètres donnés par le DP afin de garantir la sécurité de l'intégralité des membres de la palanquée. Ex : réduction du temps, de la profondeur, de la distance

Qui élit le président de la FFESSM et pour combien de temps ? 1 pt

Les présidents de clubs lors de l'AG post JO d'été pour une durée de 4 ans

Quelle commission de la FFESSM régit l'enseignement de la plongée bouteille 1 pt

Commission technique

En tant que guide de palanquée N4, pouvez vous être rémunéré pour une plongée que vous encadrez ? 1 pt

Non

A l'issu de votre GP N4, quelles sont les formations fédérales d'encadrement vers lesquelles vous pouvez vous tourner ? 1 pt

Niveau 5, initiateur E2, MF1

En tant que guide de palanquée pouvez vous effectuez un baptême de plongée pour des enfants ? Justifiez 1 pt

Non pour les baptêmes mineur il faut être E1 donc le GP doit être E 2

Vous décidez avec vos amis avec qui vous avez fait le niveau 4 d'organiser une plongée à titre privé en autonomie. Sous quelles conditions pouvez-vous emprunter une bouteille de plongée et le matériel de secours de votre club ? 2 pts

Accord du président du club

Matériel utilisé uniquement pour des plongeurs autonome PA 40 N3

Matériel à jour des TIV et réépreuve

Matériel en bon état

Vous l'attendiez, vous saviez qu'elle serait là cette question. Quelles sont vos prérogatives en tant que GP N4 5 pts

Le plongeur Guide de Palanquée - Niveau 4 est habilité :

- à évoluer en autonomie jusqu'à 60 m (maximum) avec 1 ou 2 autres plongeurs justifiant au moins des aptitudes PA-60 si présence d'un Directeur de Plongée – Niveau 5
- à organiser avec des plongeurs justifiant des aptitudes PA 60 des sorties et à évoluer en autonomie jusqu'à 40 m (maximum) avec 1 ou 2 autres plongeurs justifiant au moins des aptitudes PA-60 si absence d'un Directeur de Plongée – Niveau 5 et accord du Président du Club
- à encadrer en exploration des plongeurs Débutants dans l'espace 0 à 6 m
- à encadrer en exploration des plongeurs « Pack découverte » dans l'espace 0 à 6 m (la 1ère plongée est obligatoirement réalisée par un E1 minimum)
- à encadrer en exploration des plongeurs PE12 dans l'espace 0 à 12 m
- à encadrer en exploration des plongeurs Niveau 1 et/ou PE20 dans l'espace 0 à 20 m
- à encadrer en exploration des plongeurs Niveau 2 et/ou PE40 dans l'espace 0 à 40 m
- à réaliser des baptêmes en piscine ou fosse n'excédant pas 6 m de fond avec accord du Directeur de plongée (ce dernier est au minimum E1)
- à accéder à la formation de Directeur de plongée Niveau 5 et/ou de moniteur 1er degré
- s'il est titulaire de l'initiateur, à participer à des actions d'enseignement dans l'espace 0 à 20 m

Actualité : Un plongeur mineur peut-il être autonome ? Si oui quelles sont ses prérogatives ? 1 pt

PA 20 : 16 ans

PA 40 : 17 ans

Que veut dire EPI SL ? Cité un exemple 1 pt

Equipeement de protection individuel sport et loisir.
Masque Combinaison

Quelle norme régit les appareils de plongée autonomes à air comprimé et à circuit ouvert? 1 pt

EN 250